# L'évolution de l'antisémitisme ces dernières années

De 1945, fin de la Deuxième Guerre mondiale, à 1980 aucun crime à caractère antisémite n'a été recensé en France. L'attentat de la rue Copernic est le premier de la période qui a suivi. En 2003, l'assassinat de Sébastien Sellam par un ami d'enfance qui avait crié « J'ai tué un juif, j'irai au paradis » a été jugé comme relevant de la folie et non de l'antisémitisme.
Depuis 2006 et le meurtre d'Ilan Halimi, on compte onze assassinats et deux tentatives de meurtre motivés par l'antisémitisme.
Pourquoi tous ces crimes ? Quels sont les marqueurs de l'évolution de l'antisémitisme dans notre société ? Les faits et les analyses des commentateurs permettent-ils de démêler des lignes directrices pour une meilleure compréhension ?
Nous proposons d'aborder le sujet selon le plan suivant

- Les faits et les chiffres rapportés par les autorités et les organisations de lutte contre l'antisémitisme
- Le ressenti des juifs
- L'analyse des motivations des faits antisémites

## I - Les faits et les chiffres récents rapportés par les autorités et les organisations de lutte contre l'antisémitisme

### I.1 - Les paroles et les actes

### Paroles et écrits antisémites

- Le groupuscule Tribu Ka, dirigé par Kémi Séba, a été dissous en 2006 par le gouvernement pour antisémitisme et « actions menaçantes à l'égard de personnes de confession juive ».

- En janvier 2014, les représentations du spectacle de Dieudonné, *le Mur*, sont interdites car il « contient des propos de caractère antisémite, qui incitent à la haine raciale, et font, en méconnaissance de la dignité de la personne humaine, l'apologie des discriminations, persécutions et exterminations perpétrées au cours de la Seconde Guerre mondiale ».

- L'auteur français Hervé Ryssen est plusieurs fois condamné pour le caractère antisémite de ses écrits.

- Le 26 janvier 2014, la manifestation *Jour de colère* à Paris contre le président François Hollande rassemble selon la police 17 000 personnes. Slogans antisémites, saluts nazis, quenelles, insultes, violences ont marqué cette manifestation condamnée par les associations antiracistes et l'essentiel de la classe politique.

- En décembre 2017, on apprend que Gallimard projette de publier un volume regroupant les pamphlets antisémites de Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*, *L'École des cadavres* et *Les Beaux draps*, à paraître en mai 2018 sous le titre *Écrits polémiques*. Une vive controverse s'ensuit, qui conduit Gallimard à suspendre ce projet, le 11 janvier 2018.

## Agressions à caractère antisémite

- En octobre 2012, attentat le 19 septembre contre une épicerie juive de Sarcelles
  Le 19 juillet 2014 se déroule une manifestation, interdite par les autorités , dans le quartier de Barbès à Paris où des magasins juifs de la Goutte d'or sont saccagés aux cris de « À mort Israël » ». Le 20 juillet, un nouveau rassemblement, également interdit par les autorités, dégénère à Garges-Sarcelles devant la synagogue, l'accès à la synagogue de Garges est bloqué. Des commerces sont attaqués et pillés. Une épicerie casher est entièrement brûlée.
  Le 1er décembre 2014, un jeune couple est séquestré et violenté à Créteil à son domicile. Les agresseurs cherchent de l'argent, car selon eux « être juif signifie que l'on a de l'argent » et la jeune femme est violée.
  Après plusieurs agressions notamment deux au couteau à Marseille dont une revendiquée au nom de l'État islamique contre des juifs portant la kippa, le président du Consistoire de Marseille conseille, en janvier 2016, les juifs de ne plus porter de kippa dans la rue, ce qui suscite la réprobation du président du Consistoire central, celle du président du CRIF et celle du grand-rabbin de France Haïm Korsia.
  Le 29 janvier 2018, c'est un jeune garçon juif de 8 ans, portant kippa qui est roué de coups dans une rue de Sarcelles.

## Crimes à caractère antisémite

- **Enlèvement et meurtre d'Ilan Halimi (2006)**

En 2006, l'opinion publique française est particulièrement choquée par l'affaire du gang des barbares, au cours de laquelle un jeune homme juif, Ilan Halimi, est enlevé, puis torturé pendant trois semaines avant de succomber à ses blessures dans la banlieue parisienne.

- **La tuerie à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse (2012)**

Durant la tuerie de Toulouse, le 19 mars 2012, 3 enfants, Myriam Monsenego, Gabriel et Aryeh Sandler et un professeur, leur père Jonathan Sandler, sont assassinés, un adolescent de 15 ans est grièvement blessé par balle, dans une école juive.

- **Attaque et prise d'otages de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes**

Le 9 janvier 2015, 2 jours après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, quatre hommes sont assassinés durant une prise d'otages dans un supermarché cachère, porte de Vincennes à Paris. Le terroriste islamiste Amedy Coulibaly est tué lors de l'assaut de la police.

- **Assassinats de Sarah Halimi et de Mireille Knoll**

Le 4 avril 2017, à Belleville, l'assassinat d'une femme juive de soixante-cinq ans, Sarah Halimi, mère de trois enfants et médecin retraitée, torturée et défenestrée par un jeune voisin africain musulman, Kobili Traoré, suscite une vive émotion dans la communauté juive. Ses avocats dénoncent un acte antisémite.

Le 23 mars 2018, près d'un an après le meurtre de Sarah Halimi, le meurtre de Mireille Knoll, une octogénaire juive assassinée dans son appartement ensuite incendié, lui fait tristement écho. Le caractère antisémite est tout de suite souligné par le parquet.

## I.2 - Les derniers chiffres publiés par la Ministère de l'Intérieur

**Chiffres 2017 :** Le ministère de l'Intérieur a publié fin janvier 2018 le bilan des actes racistes, antisémites, antimusulmans et antichrétiens recensés en 2017.
On observe une baisse des faits antisémites (passage de 335 à 311 faits, soit -7,2%).
Au sein de ces faits, la baisse la plus notable concerne les menaces à caractère antisémite qui diminuent de 17,1% (passage de 258 à 214 menaces).

Cette baisse globale ne doit cependant pas masquer l'augmentation des faits relevant de la sous-catégorie des actions violentes.

- Les actions à caractère antisémite (97 actions en 2017, après 77 en 2016, soit une augmentation de 20 faits) augmentent de manière préoccupante en 2017. Parmi ces actions, les atteintes aux personnes sont passées de 42 en 2016 à 30 en 2017.
- Les atteintes aux lieux de culte et sépultures juifs (28 faits) enregistrent cependant une hausse de 22 % par rapport à 2016 (23 faits constatés).

Le SCPJ fait remarquer que 1 acte raciste sur 3 commis en France en 2017 est dirigé contre un Juif. Rappelons que les Français juifs représentent moins de 1% de la population et subissent 33% des actes racistes.

De nombreux commentateurs (Rapport SPCJ notamment) soulignent le caractère trompeur de la diminution des menaces : nombre d'entre elles ne donnent pas lieu à dépôt de plainte et leur importance relative dans le total biaise les comparaisons annuelles.
L'enquête de l'UE *Second survey on discrimination and hate crime against Jews in the EU* évalue les menaces non recensées à 79% du total *;* celles proférées sur les réseaux sociaux ne sont pas non plus comptabilisées. La baisse des « faits antisémites » observée en 2017 peut donc être considérée comme très artificielle.

**Chiffres 2018 :** En attendant la publication des chiffres pour l'ensemble de l'année 2018, le premier ministre Edouard Philippe indique dans une tribune publiée vendredi 9 novembre qu'après deux années de baisse, les actes antisémites en France sont en très forte hausse (+ 69 %) sur les neuf premiers mois de 2018.

**Le Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020**

Présenté par le Gouvernement à l'issue du Comité interministériel le 19/03/2018, le plan s'articule autour de quatre combats
- lutter contre la haine sur internet
- éduquer contre le racisme et l'antisémitisme
- protéger les citoyens et accompagner les victimes
- investir de nouveaux champs de mobilisation :Territoires, pouvoirs publics, associations, sport, médias et échanges européens

## II – La perception de l'antisémitisme en 2018 par les personnes identifiées comme juives dans l'UE

Le rapport de l'Agence Européenne des Droits de l'Homme *Experiences and perceptions of antisemitism, Second survey on discrimination and hate crime against Jews in the EU* présente les principaux résultats d'une enquête réalisée en 2018 dans 12 pays de l'UE auprès de 16500 personnes identifiées comme juives( cf. dans le rapport l'encart *measuring jewish identity*). Nous en avons extrait les éléments de synthèse les plus significatifs pour nous concernant la perception des personnes interrogées.

### II.1 - Le ressenti global

- Une grande majorité des personnes interrogées (85 %) considère l'antisémitisme et le racisme comme les problèmes les plus pressants dans les États membres de l'UE interrogés.
- Une grande majorité des personnes interrogées (89 %) pense que l'antisémitisme a augmenté au cours des cinq dernières années dans le pays où elles vivent.
- Une grande majorité des personnes interrogées (89 %) considère l'antisémitisme exprimé en ligne comme un problème dans le pays où elles vivent.
- Une grande majorité des personnes interrogées (88 %) pense que l'antisémitisme en ligne a augmenté au cours des cinq dernières années ; la plupart disent qu'il a augmenté "beaucoup".
- La plupart des personnes interrogées disent qu'elles sont régulièrement exposées à des déclarations négatives sur les Juifs. Une grande majorité des personnes interrogées dans tous les pays de l'enquête (80 %) identifie l'Internet comme le forum le plus courant pour les déclarations négatives.

### II.2 - Les peurs

- Près de la moitié (47 %) des personnes interrogées craignent d'être victimes d'insultes verbales ou de harcèlement antisémites au cours des 12 prochains mois, tandis que plus d'un tiers (40 %) craignent d'être agressées physiquement pendant cette même période.
- Un tiers (34 %) de tous les répondants ont dit qu'ils évitaient au moins occasionnellement de visiter des événements ou des sites juifs parce qu'ils ne se sentiraient pas en sécurité là-bas, ou sur le chemin, en tant que Juifs. Plus d'un tiers de tous les répondants (38 %) évitent au moins occasionnellement certains endroits dans leur région ou leur quartier parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité en tant que Juifs.
- La moitié des personnes interrogées (49 %) portent ou exposent au moins parfois des objets susceptibles de les identifier comme juifs. Plus des deux tiers (71 %) des personnes interrogées qui portent ou exposent au moins parfois de tels objets, évitent au moins occasionnellement de le faire.

## II.3 - Les Discriminations

- Dans l'ensemble, 11 % de l'ensemble des personnes interrogées déclarent s'être senties victimes de discrimination parce qu'elles étaient juives au cours des 12 mois précédant l'enquête dans un ou plusieurs des cinq domaines énumérés dans l'enquête - emploi (au travail ou à la recherche d'un emploi), éducation, santé ou logement.

# III Caractériser les motivations des actes antisémites

Les plaintes recueillies par les autorités en France ne mentionnent que très rarement des indications sur la motivation des faits antisémites. La police et la gendarmerie ne saisissent quasiment jamais ces données en raison de la règlementation sur les informations concernant les croyances religieuses, les options politiques, les origines ethniques etc.
**Nous ne disposons donc pas de chiffres en France** permettant de catégoriser les faits selon les idéologies, les extrémismes religieux ou autres. En revanche de tels chiffres existent pour le Royaume Uni et pour l'ensemble de Union Européenne.

Aussi nous proposons d'aborder le problème de la façon suivante

- Les chiffres permettant de catégoriser la motivation des faits au Royaume-Uni et dans l'Union Européenne,
- La controverse soulevée par l'ouvrage collectif, l'appel des 300, les réactions en France : les musulmans, Dalil Boubakeur, Slate, la CNCDH

## III.1 – Caractériser la motivation des auteurs des faits : les chiffres

**Motivations des auteurs des faits au Royaume-Uni**

Le CST, organisme de protection de la communauté juive au Royaume-Uni, publie tous les ans le *CST incidents report* qui recense et analyse les faits antisémites dans le pays. Le rapport 2017 présente des chiffres sur les incidents antisémites par catégories de discours et de motivation.

| | Total Incidents | Discours Nazi ou Motivations Extrême droite | Discours Israël – Moyen Orient ou Motivation Anti-Israël | Discours relié à l'Islam ou Motivation Islamiste |
|---|---|---|---|---|
| **2017** | **1382** | **277** | **104** | **27** |
| **2016** | **1309** | **341** | **106** | **27** |

Plutôt que de se limiter à des préjugés enracinés dans des croyances traditionnelles d'extrême droite, ou alimentés exclusivement par des extrémismes plus contemporains ou des sentiments anti-israéliens, les incidents antisémites signalés au CST en 2017 représentent la nature à multiples facettes de l'antisémitisme contemporain.
Dans 277 des 1 382 incidents antisémites signalés au CST en 2017, les délinquants ont employé un discours fondé sur la période nazie, y compris des croix gammées et des références à l'Holocauste.

Dans ce nombre, 140 présentaient des motivations ou des croyances d'extrême droite. Pour comparaison, en 2016, le discours nazi a été utilisé par les délinquants dans 341 incidents antisémites, parmi ceux-ci,172 présentaient des signes de motivation ou de croyances d'extrême droite.
En 2017, le discours relatif à Israël ou au Moyen-Orient a été utilisé dans 104 incidents antisémites, dont 67 ont montré des preuves de motivations ou croyances anti-israéliennes ; comparativement à 106 incidents utilisant un discours lié à Israël en 2016, dont 63 présentaient des signes de motivation ou de croyances anti-israéliennes. En outre, la langue ou les images relatives à l'islam ou aux musulmans étaient présentes dans 27 incidents antisémites en 2017, soit le même nombre qu'en 2016, tandis que 14 incidents présentaient des preuves de motivation ou de convictions islamistes en 2017 (11 en 2016).

**Motivation des auteurs des faits dans l'Union Européenne**

Le rapport de l'Agence Européenne des Droits de l'Homme *Experiences and perceptions of antisemitism, Second survey on discrimination and hate crime against Jews in the EU* déjà évoqué publie des données indiquant la perception des victimes quant au profil des auteurs des faits antisémites.

| | |
|---|---|
| Quelqu'un que je ne peux pas décrire | 31 |
| Quelqu'un ayant une vision extrémiste musulmane | 30 |
| Quelqu'un qui a une vision politique de gauche | 21 |
| Collègue au travail ou à l'école/collège | 16 |
| Adolescent ou groupe d'adolescents | 15 |
| Une connaissance ou un ami | 15 |
| Quelqu'un qui a une vision politique de droite | 13 |
| Quelqu'un d'autre que je peux décrire | 13 |
| Client ou client du travail | 5 |
| Quelqu'un qui a une vision extrémiste chrétienne | 5 |

## III.2 – Controverse sur le « Nouvel Antisémitisme en France »

Le « Nouvel Antisémitisme en France » est un ouvrage collectif qui analyse le silence médiatique qui a entouré l'assassinat de Sarah Halimi en avril 2017, sa motivation islamiste et ses répercussions.
L'ouvrage a été précédé par la publication dans le Parisien du Manifeste contre le nouvel antisémitisme, signé par 300 personnalités du monde intellectuel, politique et religieux, dénonçant une « épuration ethnique à bas bruit » des Juifs de certains quartiers en France et d'une pétition qui a récolté près de 35 000 signatures.
L'ouvrage rassemble des textes alertant sur la menace posée sur la communauté juive française par un nouvel antisémitisme généré et propagé par l'islam radical. Les auteurs estiment que l'assassinat de Sarah Halimi a été occulté par les médias et n'a été reconnu et qualifié comme crime antisémite, qu'après un « long combat judiciaire ». Ils soulignent que « de ne pas avoir voulu désigner son origine tient du déni de la haine anti juive largement présente parmi les jeunes français de culture arabe ou musulmane » qui a conduit depuis 2006, aux meurtres de douze Juifs français parce que juifs. Selon eux, la « gêne à nommer

l'antisémitisme islamique favorise des passages à l'acte » comme l'assassinat de Mireille Knoll en mars 2018 .

Cette question a donné lieu à d'intenses controverses.
**Dalil Boubakeur**, recteur de la Grande Mosquée de Paris juge le Manifeste contre le Nouvel Antisémitisme « injuste » et « nauséabond ». Les responsables musulmans dénoncent"Le procès injuste et délirant d'antisémitisme fait aux citoyens français de confession musulmane et à l'islam de France à travers cette tribune présente le risque patent de dresser les communautés religieuses entre elles".
**Slate.fr -** Dans un long article publié par Slate.fr, Nicolas Lebourg estime que le concept de nouvel antisémitisme en France relève d'une approche complotiste et d'un déni de réalité. Selon lui, le projet de faire de l'antisémitisme français contemporain un produit « islamo-gauchiste » et de le réduire aux populations d'origine arabo-musulmane ne correspond pas à la réalité des faits.
Analysant les affirmations selon lesquelles par exemple seule Marine Le Pen a le courage de dénoncer le nouvel antisémitisme, que le gouvernement participe « au plan de conquête de la planète par la soumission de ses habitants à l'islam », ou encore qu'il y a une « omerta » sur le sujet dans médias, le chercheur dénonce ce qu'il juge être des amalgames, des confusions, des déformations des faits ainsi qu'un « rapport biaisé à l'histoire ». Il avance que pour les auteurs du livre, tous engagés très activement dans la lutte contre l'antisémitisme, « c'est l'esthétique de la force de conviction qui est censée faire raisonnement et non l'agencement rationnel des faits».

**La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)** estime que la thèse du « Nouvel Antisémitisme » doit être nuancée. Elle a tenté de répondre scientifiquement à la question par une analyse des données de son baromètre annuel. Son rapport 2017 présente une analyse en composantes principales des réponses à une liste de 10 questions sur l'antisémitisme qui isole 3 profils contrastés.

> Profil 1- Un âge élevé, un faible niveau d'instruction, de revenu et d'ouverture au monde (indice de cosmopolitisme), l'appartenance au milieu ouvrier, un sentiment d'insécurité économique, un positionnement politique à droite ou proche du FN, et des scores élevés sur toutes les échelles de racisme, sont corrélés avec le premier facteur, celui du vieil antisémitisme.
>
> Profil 2- A contrario, les personnes d'âge intermédiaire, à niveau moyen de revenu et de diplôme, appartenant aux classes moyennes ou supérieures, sans religion, proches de la gauche radicale (communiste, Front de gauche ou EELV), cosmopolites, et refusant nettement toutes les formes de racisme (scores bas sur nos échelles de préjugé, autodéfinition comme « pas du tout raciste », soutien à « une lutte vigoureuse » contre le racisme, l'antisémitisme, et l'islamophobie) ont plus de chances d'être sur une ligne critique d'Israël et de sa politique (second facteur).
>
> Profil 3- Le profil des répondants proches du troisième axe, celui de l'antijudaïsme, est moins contrasté, mais globalement proche de celui du vieil antisémitisme.

La CNDH propose ensuite de croiser l'image d'Israël avec les scores de l'antisémitisme sur une échelle gauche-droite.

**Antisémitisme et image d'Israël par position sur l'échelle gauche droite ( % par colonne)**

| Échelle d'antisémitisme | Image d'Israël | Très à gauche | Centre gauche | Centre | Centre droit | Très à droite | Ensemble |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Non antisémite | Positive | 11 | 12 | 16 | 20 | 11 | 15 |
| | Négative | 27 | 19 | 15 | 18 | 15 | 18 |
| | Indifférente | 32 | 38 | 29 | 25 | 17 | 29 |
| Antisémite | Positive | 7 | 7 | 9 | 7 | 15 | 9 |
| | Négative | 14 | 10 | 17 | 16 | 24 | 16 |
| | Indifférente | 9 | 14 | 14 | 14 | 19 | 14 |

Le premier constat est qu'une nette majorité (70 %) des répondants les plus à gauche, quelle que soit leur image d'Israël –_positive, négative, ou indifférente -, a des scores insignifiants sur l'échelle d'antisémitisme, alors que la majorité des répondants les plus à droite a des scores moyens ou élevés (58 %). Le second constat est qu'Israël laisse de plus en plus indifférent. 43 % des sondés, qu'ils soient de gauche ou de droite, en ont une image « ni positive ni négative » ou ne répondant pas (contre 35 % l'an dernier). Quand ils expriment une opinion enfin, comme les années précédentes, c'est chez les plus à droite que le double rejet des juifs et d'Israël est le plus fréquent, touchant un quart d'entre eux (24 % contre 16 % dans l'ensemble de l'échantillon). Mais tandis que les très à gauche comptent le plus de non-antisémites mais critiques d'Israël (27 % d'entre eux, contre 18 % dans l'échantillon total).
Les résultats de l'enquête nuancent donc la thèse d'un « nouvel antisémitisme » *sui generis* chassant l'ancien. Les préjugés envers les juifs restent corrélés avec les autres formes de racisme dirigées contre les immigrés, les Maghrébins, les Arabes, les musulmans, les minorités quelles qu'elles soient.

<u>Principales sources :</u>


- Rapport du SPCJ (Service de Protection de la Communauté Juive) *L'antisémitisme en France en 2017*
- *Le Monde 29/03/2018, 09/11/2018*
- Rapport au Premier Ministre *Renforcer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet*
- *Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020*
- *Wikipédia Antisémitisme en France*
- *Wikipédia Le Nouvel Antisémitisme en France*
- *« Le nouvel antisémitisme en France, qui est vraiment dans le « déni de la réalité »* ? Slate.fr
- EU Agency for Human Rights report, *Experiences and perceptions of antisemitism, Second survey on discrimination and hate crime against Jews in the EU*
- *L'antisémitisme depuis 2015, mise en perspective historique*, Marc Knobel, site du Crif
- US Department of State*, Excerpts on Anti-Semitism from the 2016 U.S. Department of State Country Reports on Human Rights Practices*
- *CST (Community Security Trust) incidents report 2017*, Protecting our jewish community, UK